

ZAMBIE

Panos Southern Africa
Caesar Jere
www.panos.org.zm



Introduction

Ce rapport présente un aperçu des initiatives qui traitent des technologies de l'information et de la communication (TIC) en Zambie. Il se penche sur les indicateurs TIC dans trois domaines clés : la téléphonie, la radiodiffusion et la technologie informatique. L'auteur met en relief les réalisations et les difficultés liées à l'accessibilité aux TIC et à la participation. L'accent est placé sur le cadre de régulation et le cadre politique ainsi que sur le réseau d'infrastructures et la manière dont l'ensemble de ces facteurs favorisent ou empêchent la participation de la majorité des gens, en particulier dans les régions rurales isolées.

Le rapport a été compilé en utilisant les documents existants sur le cadre politique et le cadre de régulation des TIC en Zambie, des recherches en ligne, des entrevues avec les personnes représentant des institutions clés dans l'industrie des TIC, des articles de journaux et toute autre documentation pertinente sur les TIC en Zambie et à l'échelle mondiale. L'auteur tient à remercier Panos Southern Africa et les autres parties prenantes pour leur soutien.

La situation du pays

Autrefois connue sous le nom de Rhodésie du Nord, la Zambie, qui a obtenu son indépendance du pouvoir colonial britannique en 1964, a été gouvernée par le président Kenneth Kaunda jusqu'en 1996, date à laquelle Frederick Chiluba a assumé le pouvoir lors d'une élection multipartite qui a mis fin au gouvernement de parti unique de Kaunda. En 2001, Levy Mwanawasa est arrivé au pouvoir, et il a gouverné pendant sept ans jusqu'à sa mort en août 2008.

Depuis la présidence de Mwanawasa, la Zambie semble avoir pris la voie de la reprise économique après des années de mauvaise gestion économique par les régimes de Kaunda et de Chiluba. La piètre situation économique du pays s'expliquait également alors par l'augmentation des prix du pétrole dans le monde et la chute des prix du cuivre, métal dont dépend l'économie du pays. La Zambie était un pays à revenu moyen à l'époque de son indépendance, mais dans les années 1990, elle est devenue l'un des pays les plus pauvres du monde. En 2006, le pays a néanmoins réussi à diminuer le taux d'inflation à deux chiffres qui persistait depuis la fin des années 1980 pour le ramener à 9 % environ. Les indicateurs macroéconomiques semblent s'être stabilisés, la croissance économique moyenne se situant entre 5 et 6 % depuis quatre ans (Times of Zambia, 2007).

Dans une telle conjoncture, on aurait pu penser que l'économie zambienne, en déclin depuis des années, serait incapable de soutenir la croissance de nombreux secteurs,

dont celui des TIC. Mais des mesures ambitieuses ont été adoptées par le gouvernement depuis 2004 pour renforcer le secteur des TIC, notamment la réduction des redevances à payer sur l'équipement informatique, l'adoption d'une politique de TIC et un projet d'installation de réseau dorsal de fibre optique.

Malgré ces mesures, le secteur des TIC fait toujours face à de nombreuses difficultés, dont le manque d'infrastructure appropriée pour soutenir la croissance et l'absence d'électricité, de bonnes routes et d'équipements de communication fiables. Ces facteurs ont empêché l'accessibilité aux TIC, en particulier dans les régions rurales où résident la majorité des Zambiens. De plus, les droits d'exploitation et de licence que perçoivent les régulateurs auprès des fournisseurs de services sont élevés. Ces tarifs sont répercutés au consommateur, ce qui rend l'accès prohibitif pour une grande partie de la population. Il y a lieu de relever ces défis pour améliorer la participation aux TIC.

Contexte politique

Réformes politiques de la radiodiffusion et des télécommunications

Des réformes libérales du marché ont été introduites en 1991 pour stimuler la libéralisation et la dérégulation de diverses industries. La mesure était conforme à ce qui était prévu dans le manifeste que le Mouvement pour une démocratie multipartite (MMD) avait publié lors des élections en promettant d'abandonner les politiques socialistes de Kaunda. Les secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications n'ont pas fait exception à la règle (Kasoma, 1997).

La démarche a abouti à la promulgation d'une loi de régulation des licences délivrées par la Zambia National Broadcasting Corporation (ZNBC) en 1993, la *Loi sur les télécommunications* en 1994 et la *Loi sur les communications radiophoniques* en 1994. Ces instruments visaient à libéraliser et déréguler le secteur des communications. Auparavant, la ZNBC était l'opérateur monopolistique historique, mais grâce aux réformes libérales, un certain nombre de chaînes de radio et de télévision ont commencé à défier son monopole (Banda, 1998). La *Loi sur les télécommunications* de 1994 a établi la Régie des communications de la Zambie (CAZ), régulateur indépendant chargé de surveiller et de promouvoir la prestation des services de télécommunication. En vertu de cette loi, cette régie est chargée de gérer et de contrôler l'utilisation du spectre des fréquences radio.

En 2002, la loi sur l'Independent Broadcasting Authority (IBA) et un amendement à la Loi sur la ZNBC ont été

promulgués. Mais par manque de volonté politique, ils ne sont pas appliqués et l'État doit encore soumettre à la ratification du Parlement les noms des personnes qui pourraient faire partie du conseil. Les anciens membres du conseil de la ZNBC qui avaient été désignés par le gouvernement en vertu de la Loi de 1987 continuent à siéger, ce qui va à l'encontre des dispositions de l'amendement à la Loi sur la ZNBC de 2002. Les médias ont donc dû entamer des poursuites contre l'État pour l'obliger à soumettre à l'approbation du parlement les noms des membres du conseil de l'IBA ainsi que de la ZNBC nouvellement créée.

Dans un premier temps, les médias ont eu gain de cause en décembre 2004 puisque le ministre chargé de l'information et de la radiodiffusion a été sommé par le tribunal de transmettre les noms au Parlement en vue de leur ratification (Matibini, 2006). Le gouvernement a néanmoins interjeté appel de cette décision que le Tribunal suprême a annulée en mars 2007 en estimant que « le rôle du ministre n'était pas d'approuver sans réserve ni de se faire le messager dans le processus de nomination des deux conseils » (Musenge, 2007). Depuis, aucun effort sérieux n'a été entrepris pour établir les deux conseils. L'arrangement actuel semble répondre parfaitement aux besoins politiques de l'État, c'est-à-dire contrôler la ZNBC qui est le porte-parole politique du parti au pouvoir.

Impact des changements technologiques

La convergence et la numérisation ont permis de réunir des plateformes de médias qui étaient autrefois isolées. Par exemple, le contenu appartenant traditionnellement à la presse écrite peut désormais être offert par les services de téléphonie mobile et les services internet audiovisuels, alors que les radiodiffuseurs rendent les services de données de plus en plus accessibles par la télédiffusion. Autrement dit, « le contenu est devenu intermédiaire ou, comme on dit généralement, *multimédia* » (Arino et Ahlert, 2004).

Face à ces changements technologiques, les cadres politiques et de régulation du monde entier se voient obligés d'adopter des structures adaptées à la convergence technologique (Collins et Murrioni, 1996; Levy, 2001; Golding et Murdock, 1999; Steemers, 1998). La Independent Communications Authority of South Africa (ICASA), qui est un organe de régulation convergent de la télécommunication et de la radiodiffusion, en est un exemple typique en Afrique (Taylor et Berger, 2006).

La Loi sur l'IBA de la Zambie est une réplique de la Loi IBA de l'Afrique du Sud de 1993, aujourd'hui périmée. Certains ont suggéré d'annuler la loi et de la remplacer par une autre qui tienne compte de la régulation convergente de tous les secteurs de communication (MCT, 2006).

Politique de TIC

La politique de TIC de la Zambie a été adoptée en 2005 et mise en œuvre en mars 2007. Le cadre politique des TIC propose de rétablir le cadre de régulation de tous les secteurs de communication de manière à reconnaître la convergence

des technologies par l'adoption d'un projet de loi sur les TIC. La politique cherche notamment à atténuer la fracture numérique entre les Zambiens résidant dans les régions urbaines et rurales (MCT, 2006).

La politique envisage la transformation de la Zambie en une économie axée sur l'information et le savoir, soutenue par le développement constant des TIC, ainsi que l'accès à ces technologies pour tous les citoyens d'ici 2030. La politique établit le cadre de participation de la Zambie à l'économie mondiale. Elle précise notamment : « À l'échelle nationale, l'importance des TIC pour le développement national est démontrée par l'approbation de la politique de TIC et la priorité accordée aux TIC dans le Cinquième plan de développement national 2006-2010 » (MCT, 2006, p. ii).

Accès aux TIC

Les changements technologiques et l'influence du marché de la radiodiffusion

La convergence a été suivie de l'essor sans précédent d'un marché des communications concurrentiel en Zambie, en particulier dans les secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications. La diffusion par satellite a commencé en 1995, année où la chaîne sud-africaine MultiChoice a diffusé pour la première fois en Zambie des émissions de télévision payante analogiques et numériques par satellite. Pour les Zambiens aisés, c'était une nouveauté par rapport à la ZNBC car ils pouvaient désormais profiter des différents contenus offerts par les nouveaux services satellitaires.

La ZNBC a donc dû revoir sa programmation pour pouvoir continuer à attirer un public et la publicité dont elle dépendait pour sa survie. La radio de ZNBC rejoint 80 % du pays, alors que son unique chaîne de télévision diffuse essentiellement dans les grandes villes et ne rejoint encore que très peu les régions rurales. Certaines localités rurales ont accès à la radio communautaire, une plateforme médiatique parallèle de plus en plus présente.

La ZNBC a également été confrontée à l'arrivée de nouveaux services, dont le service numérique payant relativement abordable offert par la British Gateway Television (GTV) et My TV. La GTV a joué un rôle fondamental dans la création d'un environnement concurrentiel dans la télévision payante, auparavant dominée par MultiChoice.

Après trois mois d'exploitation en Zambie, la GTV comptait 4 000 abonnés en décembre 2007 (Chitala, 2007). La GTV offre des forfaits différents auxquels les groupes à faible revenu peuvent également avoir accès. MultiChoice a donc dû offrir des « bouquets » familiaux abordables. My TV, entrée en service en 2006, comptait 5 000 abonnés en janvier 2008 (Chitala, 2008). Elle a moins de chaînes que MultiChoice et GTV.

Accès rural

L'accès aux TIC, notamment à l'internet et aux services téléphoniques, reste toujours très limité dans les régions rurales par rapport aux régions urbaines. En raison du manque

Tableau 1: Accès au téléphone mobile			
Période	Abonnés	Pour 100 habitants	Taux de croissance
Du 1er mars au 31 mars 2008	2 653 203	22,66	6,9 %

Source: Indicateurs trimestriels des TIC (CAZ, 2008)

Tableau 2: Accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC)			
Période	Abonnés	Pour 100 habitants	Taux de croissance
Du 1er janvier au 31 mars 2008	90 951	0,77	-0,91 %

Source: Indicateurs trimestriels des TIC (CAZ, 2008)

Tableau 3: Accès internet			
Période	Abonnés	Pour 100 habitants	Taux de croissance
Du 1er janvier au 31 mars 2008	16 464	0,14	-2,17 %

Source: Indicateurs trimestriels des TIC (CAZ, 2008)

d'infrastructures comme l'électricité, les lignes téléphoniques, l'équipement de communication et le réseau routier, les communautés rurales ont difficilement accès à l'économie de l'information. Moins de 3 % des régions rurales de la Zambie ont accès à l'électricité, alors que c'est là qu'habitent 70 % des Zambiens (Phiri et Chanda, 2008).

La plupart des régions rurales manquent de locaux de TIC, cafés internet et télécentres, qui se concentrent dans les régions urbaines. Néanmoins, avec l'arrivée de la téléphonie mobile, la situation semble s'être améliorée dans certaines régions, et on peut utiliser des téléphones mobiles dans des kiosques publics de fortune. Certains ruraux possèdent désormais des portables, dont le prix a baissé par rapport à il y a cinq ans puisqu'un appareil moyen qui coûtait alors environ 300 dollars n'en coûte plus que 50.

Par comparaison, les régions urbaines disposent d'une meilleure infrastructure et beaucoup plus de gens ont accès à l'internet et aux services téléphoniques.

Le monopole de Zamtel

La Société d'État des télécommunications de la Zambie (Zamtel) est le seul fournisseur de lignes téléphoniques terrestres. Il s'agit également de la seule entreprise autorisée à fournir l'accès international à MTN et à Zain, les deux fournisseurs de services mobiles. Or, MTN et Zain ont exprimé leur inquiétude au sujet des tarifs élevés perçus par Zamtel pour l'usage de la passerelle internationale, le satellite Mwembeshi (Cho, 2007).

Par ailleurs, Zamtel crée une distorsion dans la concurrence puisqu'elle est à la fois un réseau et un exploitant de téléphonie mobile : Cell-Z est sa filiale mobile, et elle a un accès automatique à sa propre passerelle. La Commission de la Zambie sur la concurrence l'a reconnu en 2003 lors de la présentation faite au Comité spécial sur le transport et la communication : « Grâce à sa position, Zamtel a le pouvoir de prévenir, de limiter ou de déformer l'accès des concurrents à cette infrastructure essentielle qui a été construite

grâce aux deniers publics » (Cho, 2007). Zain et MTN ont fait appel pour obtenir l'autorisation d'utiliser leurs propres passerelles, mais la réponse des autorités leur a été défavorable (Mwale, 2008).

Quant à la plateforme internet, en général ouverte à la concurrence, la position dominante de Zamtel, en tant qu'exploitant de ligne fixe, élimine toute possibilité de règles du jeu équitables. L'accès à la plupart des services internet en Zambie passant par la commutation sur le réseau téléphonique de ligne fixe contrôlé par Zamtel, celle-ci offre de meilleures conditions d'accès à ses propres filiales d'internet qu'aux concurrents (Cho, 2007). On peut donc dire que Zamtel, qui représente l'État, est l'acteur dominant dans l'économie politique du paysage des communications en Zambie (Golding et Murdock, 2000).

Cela dit, et malgré l'influence de Zamtel sur le marché, la plupart des consommateurs ne sont pas particulièrement attirés par ses services mobiles et internet, ce qui pourrait s'expliquer par une culture du travail médiocre et aux tendances bureaucratiques du gouvernement (Zamtel est un ancien ministère). Actuellement, Zamtel a le nombre d'abonnés au service mobile le plus bas, soit 155 000 (Mwape, 2008). Zain, du Moyen-Orient, qui a pris le contrôle de Celtel en juillet 2008, a le plus grand nombre d'abonnés, soit 1,3 million en janvier 2008 (Shacinda, 2007). MTN, une société d'Afrique du Sud, comptait 119 000 abonnés en décembre 2006, chiffre qui avait augmenté de 34 % en mars 2008.

Internet

Il existe de nombreux fournisseurs de services internet (FSI) en Zambie. Néanmoins, la plupart desservent des entreprises, dont des acteurs clés tels Zamnet, Coppernet et Zamtel. Alors que la Zambie avait été parmi les pionniers de l'internet en Afrique subsaharienne (à l'exception de l'Afrique du Sud) au début des années 1990, cet avantage n'a pas été exploité (MCT, 2006).

Comme les cafés internet et les télécentres sont principalement concentrés dans les régions urbaines, la population

rurale n'a pratiquement aucun accès. Cette disparité s'explique par le manque de croissance des infrastructures à l'appui du renforcement et de l'accessibilité des TIC dans les zones rurales. Un autre facteur est le coût élevé des licences d'exploitation (40 000 dollars) que le CAZ perçoit auprès des FSI. Ce montant est prohibitif pour de nombreux Zambiens qui souhaitent investir dans ce service.

Accès à la fibre optique

En réponse à l'impératif de combler la fracture numérique entre les régions urbaines et rurales, le gouvernement, par le biais de la société d'État Zamtel et de la Zambia Electricity Supply Corporation (ZESCO), a entrepris l'installation d'un système de câblodistribution de fibre optique dans tout le pays. Ce système permettra la transmission de diverses formes de données électroniques sur des distances plus étendues et à plus haut débit, alimentant essentiellement tous les types de plateformes de communication : ordinateurs, télévisions, radios, téléphonie et technologies connexes (Mwale, 2008; Kanyungu, 2008). Le réseau de fibre optique offrira des possibilités de connectivité internationale tout en assurant la liaison avec le projet de câble sous-marin de l'Afrique orientale (EASSy) (Kanyungu, 2008).

Mesures à prendre

Le secteur des TIC de Zambie est encore dans une situation difficile – surtout du fait de la très faible participation des régions rurales où habitent 70 % des 10,1 millions d'habitants du pays. Il est donc absolument essentiel de stimuler des programmes de soutien des infrastructures de TIC en milieu rural, y compris l'électrification, la construction de routes accessibles et l'installation progressive d'équipements de communication en vue de renforcer la présence des TIC dans les localités rurales.

Il faudrait également renoncer à la pratique réglementaire qui dissuade les gens d'avoir accès aux TIC – par exemple, le monopole sur la passerelle de Zamtel et les coûts élevés des licences pour les opérateurs internet. La mesure permettra de libéraliser véritablement le marché et de promouvoir la concurrence, ce qui finira par permettre aux consommateurs d'obtenir les services à des prix plus bas.

Il est encourageant de voir les efforts remarquables consentis par le gouvernement pour la promotion de la participation aux TIC, notamment la formulation d'une politique de TIC, l'installation du réseau dorsal de fibre optique et la formation en TIC dans les écoles. Cela dit, le soutien du milieu des affaires, des organisations non gouvernementales, des donateurs et du public en général est essentiel pour améliorer la participation aux TIC et répondre ainsi aux objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). ■

Références

- Arino, M. et Ahlert, C., Beyond Broadcasting: The Digital Future of Public Service Broadcasting, *Prometheus*, 22(4), pp. 394-395, 2004.
- Banda, F., Broadcasting in Zambia. Dans Opoku-Mensah, A. (éd.), *Up in the Air: The State of Broadcasting in Southern Africa*, Harare, Holdings, 1998.
- Bureau central des statistiques : www.zamstats.gov.zm
- Chitala, N., GTV subscriber base grows to 4,000, *Zambia Daily Mail*, 7 décembre, p. 4, 2007.
- Chitala, N., My TV 'eyes' LuSE, *Zambia Daily Mail*, 24 janvier, p. 4, 2008.
- Cho, Zamtel's monopoly... why I oppose it. *Zambian Economist*, 22 juillet, 2007. Voir à : zambian-economist.blogspot.com/2007/07/zamtel-monopoly-why-i-oppose-it.html
- Collins, R. et Murrioni, C., *New Media, New Policies*. Cambridge, Polity, 1996.
- CAZ (Administration des communications de la Zambie), Indicateurs trimestriels des TIC, 2008. Voir à : www.caz.zm
- Golding, P. et Murdock, G., Culture, Communications and Political Economy. Dans Herman, E.S. et McChesney, R.W. (éd.), *The Global Media: The New Missionaries of Corporate Capitalism*, Londres, Creative Print & Design, 2000.
- Gouvernement de la Zambie, Independent Broadcasting Authority (IBA) Bill, Loi n° 17 de 2002, 2002a.
- Gouvernement de la Zambie, Zambia National Broadcasting Corporation (ZNBC) Amendment Bill, Act 20 of 2002 (Loi n° 20 de 2002 modifiant la Loi sur la ZNBC), 2002b.
- Kanyungu, S., Zesco fibre project II to consume \$30m. *Times of Zambia*, 11 avril, p. 7, 2008.
- Kasoma, F.P., Communication and Press Freedom in Zambia. Dans Eribo, F. et Jong-Ebot, W. (éd.), *Press Freedom and Communication in Africa*, Trenton, Africa World, 1997.
- Levy, D., *Europe's Digital Revolution: Broadcasting Regulation, the EU and the Nation State*, Londres, Routledge, 2001.
- Matibini, P., *The Struggle for Media Law Reforms in Zambia*, Ndola, Mission Press, 2006.
- MCT (Ministère des Communications et des Transports), National Information and Communication Technology Policy. Lusaka, Ministry of Communications and Transport, 2006. Voir à : www.mct.gov.zm/pdf/ict.pdf
- Ministère de l'information et de la radiodiffusion – Énoncés de politique (1996, 1999).
- MTN Zambia : www.mtnzambia.co.zm/index
- Musenge, L., Minister can veto IBA. *Zambia Daily Mail*, 16 mars, p. 1, 2007.
- Mwale, C., Bridging the digital divide through ICTs, *Zambia Daily Mail*, 16 janvier, p. 9, 2008.
- Mwape, N., Zamtel optic fibre to improve network, *Zambia Daily Mail*, 6 août, p. 4, 2008.
- Phiri, B. et Chanda, M., Zambia is not benefiting from mineral revenues, says Levy, *The Post*, 12 janvier, p. 4, 2008.
- Shacinda, S., Celtel Zambia to list 20 pct shares, increase users, *Reuters*, 5 décembre, 2007. Voir à : www.reuters.com/article/rbssTechMediaTelecomNews/idUSL0524275820071205
- Steemers, J., *Changing Channels: The Prospects for Television in a Digital World*, Luton, University of Luton Press, 1998.
- Taylor, A. et Berger, G., *Mixed Signals: The State of Broadcasting in Southern Africa*, Lusaka, Panos, 2006.
- Times of Zambia, Economic growth to benefit all – Levy. *Times of Zambia*, 23 octobre, p. 1, 2007.
- Zain Zambia : www.zm.zain.com/en/get-connected/coverage